



L'outil en ligne d'évaluation des risques de l'OPPBTB fait peau neuve

Proposé depuis 2012 sur l'espace e-prévention du site preventionbtp.fr, l'outil d'évaluation des risques de l'OPPBTB a été refondu afin de mieux répondre aux besoins des entreprises. Un nouveau nom, un nouveau design et surtout une ergonomie simplifiée pour permettre aux professionnels de mieux réaliser et mettre à jour leur Document Unique.

Un outil plus ergonomique et plus intuitif pour évaluer les risques : MonDOCunique



Le nouvel outil, appelé MonDOCunique, est accessible aux professionnels via leur compte e-prévention sur preventionbtp.fr ou directement sur www.mondocunique.fr. Le parcours utilisateur a été simplifié : l'entreprise évalue désormais son niveau de prévention en indiquant l'état des actions (en cours, finalisées ou non traitées) puis identifie ce qui lui reste à faire et génère ainsi son Document Unique et le plan d'action associé.

MonDOCunique couvre 35 risques sur 23 métiers, 200 situations de travail et plus de 400 actions de prévention, avec la possibilité d'ajouter des métiers, des risques, des situations de travail ou encore des actions, en fonction des problématiques de chaque entreprise.

Le Document Unique, première étape essentielle pour progresser en prévention

Instauré en 2001, le Document Unique d'évaluation des risques professionnels (DU ou DUER) est obligatoire dans toutes les entreprises, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité. Le chef d'entreprise doit lister les risques professionnels liés à ses activités puis établir un plan d'action pour protéger l'entreprise et ses salariés.

Le Document Unique est une première étape essentielle dans la mise en œuvre d'une démarche de prévention. L'élaboration du DU, et du plan d'action associé, permet en effet au dirigeant de prendre du recul sur son activité et d'impliquer tous les salariés dans l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail de l'entreprise.

MonDOCunique s'inscrit dans la galaxie des services en ligne mis à la disposition des entreprises par l'OPPBTB pour gérer la prévention au quotidien (analyse des risques chimiques, gestion du personnel, gestion du matériel, trame PPS, trame retrait amiante...).



A propos de l'OPPBT

L'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBT) a pour mission de contribuer à la promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail auprès des professionnels du bâtiment et des travaux publics.

Chaque année, les 332 collaborateurs accompagnent les entreprises avec des actions de conseil, de formation et d'information à travers :

- **15 900 actions, accompagnement et diagnostics de CONSEIL auprès de 8 800 entreprises**, à l'aide de services innovants : un outil d'évaluation des risques pratiques (Préval), une démarche et des solutions métier pour améliorer les conditions de travail (Démarche de progrès et Adapt BTP), ... et le site www.preventionbtp.fr pour évaluer les risques en quelques clics, effectuer le suivi de son personnel et de son matériel et s'informer grâce à de nombreux outils pratiques à télécharger.
- **La FORMATION de 18 000 professionnels du BTP** grâce à 67 stages adaptés aux entreprises, répertoriés dans le catalogue Vision ; des formations pour les maîtres d'apprentissage, les étudiants et les acteurs de la prévention ainsi qu'un accompagnement pour bâtir des plans de formation.
- **Des actions d'INFORMATION avec de multiples supports** comme le magazine Prévention BTP qui compte 100 000 lecteurs chaque mois ; la newsletter de Prévention BTP avec 32 500 abonnés ; des affiches, des mémentos, des fiches prévention, ... illustrés, en commande et téléchargeables sur le site ; 50 ouvrages et registres, 70 vidéos pédagogiques pour aiguïser son regard prévention ; des campagnes de communication nationales de sensibilisation (amiante, TMS, 100 minutes pour la vie, ...).

Passez simplement à la prévention avec l'OPPBT - www.preventionbtp.fr !
Retrouvez toute l'information de la prévention sur oppbtp.com



@preventionbtp



PréventionBTP



PréventionBTP

SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04
Christelle Grelou • c.grelou@clccom.com
Jessica Djaba • j.djaba@clccom.com
Ingrid Jaunet • i.jaunet@clccom.com

OPPBT

Solange Delpech • 01 46 09 26 76
solange.delpech@oppbtp.fr
Stéphanie Bignon-Bienvenu • 01 46 09 26 54
stephanie.bignon.bienvenu@oppbtp.fr